

E-BROCHURE
ASSURANCES



FINASSURANCE



CGI FINANCE
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Il y a forcément une formule adaptée à vos besoins parmi nos solutions d'assurances !
Scannez le QR code qui correspond à votre projet pour une présentation complète.

**GARANTIE SÉRÉNITÉ⁽²⁾ (6)**

- Bateau d'occasion de moins de 5 ans dont le prix de vente est de 15 000 € TTC minimum
- Financement par un crédit CGI FINANCE de 15 000 € minimum, pour un minimum de 4 ans

**E-BOAT⁽⁴⁾ (6)**

- Bateau d'occasion dont le prix de vente est compris entre 5 000 € et 300 000 € TTC
- Justificatif d'un port de mouillage en France

**HELVETIA YACHT PREMIUM⁽¹⁾ (6)**

- Financement et assurance d'un bateau neuf dont le prix de vente est compris entre 10 500 € et 750 000 € TTC
- Financement CGI FINANCE : LOA (Location avec Option d'Achat) ou CRÉDIT

**ASSURANCE DES PERSONNES⁽³⁾ (6)**

- Bateau neuf ou d'occasion
- Pendant toute la durée du financement
- Valable pour les financements en crédit ou en location avec option d'achat
- Pour les particuliers et les professionnels

**HELVETIA YACHT⁽⁵⁾ (6)**

- Assurance du bateau dont le prix de vente est compris entre 10 500 € et 750 000 € TTC



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Contrat d'Assurance Plaisance « Yacht » souscrit auprès d'HELVETIA ASSURANCES par l'intermédiaire de FINASSURANCE. Contrat présenté par FINASSURANCE.
 (2) Garantie Sérénité correspond au contrat d'assurance collective de dommages « Sérénité Moteur » souscrit par CGL auprès d'HELVETIA ASSURANCES.
 (3) Contrat d'assurance collective « Assurances des Personnes » souscrit par CGL auprès de SOGECAP - entreprise régie par le Code des assurances. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027148 (www.orias.fr) via ses mandataires.
 (4) Contrat d'assurance de dommages « E-BOAT » souscrit auprès d'HELVETIA ASSURANCES. Contrat présenté par FINASSURANCE.
 (5) Contrat d'Assurance Plaisance « Helvetia Yacht » souscrit auprès d'HELVETIA ASSURANCES par l'intermédiaire de FINASSURANCE. Contrat présenté par FINASSURANCE.
 (6) Dans la limite des conditions prévues au contrat.

FINASSURANCE, courtier d'assurances, n° ORIAS 07000574 (www.orias.fr). FINASSURANCE est une filiale de CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements, CGI FINANCE - 69 avenue de Flandre - 59 700 Marcq-en-Barœul - France, SA au capital de 58 606 156 €, SIREN 303 236 186, RCS Lille Métropole. CGL est une société du Groupe Société Générale.



LE TRI
+ FACILE



FEUILLET

